

Prolongation de la période de confinement : le traitement des déchets du bac jaune doit s'adapter

Dans le contexte sanitaire actuel, la collecte et le traitement des ordures ménagères restent la priorité pour Lorient Agglomération. La fréquence des collectes à domicile est ainsi maintenue pour les 3 bacs (jaune, noir et vert) sur l'ensemble des 25 communes du territoire.

Suite à l'impossibilité pour les salariés des Ateliers Fouesnantais de respecter les gestes barrières du fait de l'organisation des postes de travail, l'exploitant du centre de tri situé à Caudan, a décidé de suspendre les opérations de tri le 20 mars dernier. Les emballages réceptionnés sur le site depuis cette date ont été mis en balle et stockés sous abri, en attendant un retour à la normale. Compte-tenu de la prolongation de la période de confinement et de la saturation de la capacité de stockage du centre (480 balles réalisées à ce jour), il a été nécessaire de revoir l'organisation et le traitement des emballages produits par les ménages au quotidien.

A compter du 6 avril dernier, le centre de tri a donc repris son activité en effectuant un tri « simplifié » avec 16 salariés trieurs au lieu de 40. Ainsi, 85% des emballages collectés dans le bac jaune seront dorénavant traités au centre de tri.

Toutefois, afin de ne pas dégrader les performances du tri « simplifié », les emballages collectés dans le bac jaune sur des zones affichant un taux d'erreur de tri important (zones d'activités, habitat collectif, hôpitaux, Ehpad, port de pêche...) et nécessitant d'ordinaire la présence de beaucoup de trieurs, seront acheminés vers l'usine de valorisation énergétique (UVE) à Briec (Finistère). **Ces déchets seront incinérés et transformés en énergie.** Le stock des balles de déchets constitué en début de période de confinement sera lui aussi envoyé à l'UVE de Briec.

Pour les emballages traités au centre de tri, le plastique et les métaux seront triés et valorisés. **Le carton et les cartonnettes**, potentiellement pollués par de nombreux mouchoirs, gants et masques usagés mis dans le bac jaune malgré les consignes, **seront dirigés vers l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Kermat, à Inzinzac-Lochrist.** Ils seront valorisés en biométhane grâce à l'unité d'épuration de biogaz pour être injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel.

La solution technique mise en œuvre par Lorient Agglomération avec les Ateliers Fouesnantais permet ainsi de rationaliser le traitement des déchets du bac jaune au regard des contraintes qui s'imposent à Lorient Agglomération.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

